

AVIS D'ÉCHÉANCE DE VOS COTISATIONS EN 2024

// VOS COTISATIONS EN DÉTAIL

Pour votre contrat <i>Capital Invalidité - Décès Titulaire Base</i>	
Votre cotisation de base du 12.09.2024 au 31.12.2024	
Dont solde débiteur de cotisations rétroactives.	7,98 €
Montant total TTC des produits et services	1,42 €
Gratuité 1 mois par an pendant 3 ans en tant qu'artisan du BTP adhérent à notre contrat prévoyance	7,98 €
Montant total TTC des gratuités et réductions	-2,17 €
Montant total TTC à régler	-2,17 €
	5,82 €

// VOS ÉCHÉANCES

Contrat	Dates de paiements	Montants T.T.C
Capital Invalidité - Décès Titulaire	Mensuel	
Vous trouverez ci-dessous le détail de vos prochaines échéances relatives au paiement de votre cotisation annuelle. La première tient compte de votre solde débiteur de cotisations rétroactives.		
	05.11.2024	3,62 €
	05.12.2024	2,20 €
Montant total TTC		5,82 €